

Curriculum map — ce que le référentiel exige, ce que nous enseignons pour le couvrir, le volume horaire dispensé et l'épreuve qui le valide, unité par unité. C'est le format d'alignement que réclament les accréditeurs de l'enseignement supérieur (AACSB, ABET, ACS, MSCHE). Les libellés de compétences sont repris mot pour mot du référentiel officiel, et vérifiés comme tels. Année 2026-2027, Mantes School of Business.

Mantes School of Business · 2026-2027 · fiche RNCP37198, enregistrée jusqu'au 31/08/2028

Ce que ce document établit

Les libellés de compétences sont **repris mot pour mot du référentiel** : ils ont été retrouvés à l'identique dans le texte officiel par un contrôle mécanique, jamais reformulés. Les volumes sont extraits de notre application de planification, séances annulées exclues.

Le cadre : l'alignement constructif

Ce document est une **matrice d'alignement** — en anglais *curriculum map*. Le principe est celui de l'**alignement constructif** (*constructive alignment*, John Biggs, 1996) : trois choses doivent se répondre, et un programme ne vaut que par leur cohérence.

	En français	In English	Ce que porte ce tableau
1	Les acquis visés	<i>Intended Learning Outcomes</i>	Les compétences du référentiel, mot pour mot
2	Les activités d'enseignement	<i>Teaching & Learning Activities</i>	Nos matières, leurs séances et leur volume
3	Les tâches d'évaluation	<i>Assessment Tasks</i>	L'épreuve, sa forme, sa durée et son coefficient

S'y ajoute le **niveau cognitif** de chaque compétence, situé sur la taxonomie de Bloom révisée (Anderson & Krathwohl, 2001) : *Remember, Understand, Apply, Analyze, Evaluate, Create*. C'est ce qui permet de vérifier qu'une compétence de haut niveau n'est pas évaluée par une épreuve qui n'y atteint pas.

Comment le niveau est attribué, et ce que ça vaut. Il est lu **mécaniquement sur le verbe de tête** de la compétence, selon une table de quatre-vingt-dix-huit verbes. C'est une lecture du référentiel, pas une mesure de ce qui se passe en classe — mais elle est reproductible et contestable : le verbe est dans le texte, et chacun peut refaire le classement.

Ce format n'est pas une invention maison : la matrice d'alignement est le document que les organismes d'accréditation de l'enseignement supérieur nomment et réclament — **AACSB** pour les *business schools*, au titre de l'assurance des acquis (*Assurance of Learning*), **ABET** pour l'ingénierie, **ACS** et **MSCHE** aux États-Unis. Tous en attendent la même démonstration : que chaque acquis annoncé soit enseigné quelque part, et évalué quelque part. En France **aucun gabarit n'est imposé** — ni France Compétences ni le référentiel national qualité n'en publient : ils exigent la démonstration, pas une forme.

Les unités certificatives

U1 — Cultures de la communication

Preuve — épreuve E1, coefficient **3**, écrite, 4 h.

Matière enseignée	Groupes	Séances	Volume
Culture de la Communication	COM 1	41	160 h

Total de l'unité : 160 h, plus 8 h d'évaluations. Ces heures couvrent les compétences suivantes du référentiel.

- convoquer les modèles appropriés à la compréhension d'une situation de communication [*Appliquer*]
- appréhender la construction des discours médiatiques, leur légitimité et leur validité [*Comprendre*]

- questionner les usages et la réception des media *[Comprendre]*
- évaluer la fiabilité d'un contenu *[Évaluer]*
- appréhender une cible, les représentations et les comportements associés *[Comprendre]*
- utiliser des codes et des imaginaires appropriés à la cible *[Appliquer]*
- problématiser les notions d'identité et d'image et leurs enjeux *[Analyser]*
- identifier et comprendre les spécificités de l'annonceur *[Comprendre]*
- mettre en perspective la communication de l'annonceur au regard des enjeux sociétaux *[Appliquer]*
- percevoir la représentation comme une construction *[Comprendre]*
- identifier les éléments constitutifs du message publicitaire et comprendre les objectifs qu'ils visent *[Comprendre]*
- identifier les codes des différents supports et les horizons d'attente qu'ils génèrent *[Comprendre]*
- analyser les moyens d'optimiser la circulation et la réception du message *[Analyser]*
- maîtriser la langue écrite *[Appliquer]*
- mobiliser de manière pertinente des références culturelles (littéraires, artistiques, audiovisuelles) *[Appliquer]*
- produire un message écrit adapté aux supports, aux objectifs et aux cibles *[Appliquer]*
- maîtriser les étapes de la conception et de la production du message visuel *[Appliquer]*
- maîtriser les étapes de l'élaboration et de la production du message audio et vidéo *[Appliquer]*
- maîtriser les codes et spécificités des différents supports digitaux en vue de l'élaboration de solutions digitales *[Appliquer]*

U21 — Compréhension de l'écrit et expression écrite

Preuve — épreuve E21, coefficient **1,5**, écrite, 2 h.

Matière enseignée	Groupes	Séances	Volume
Langue vivante étrangère A (Anglais)	COM 1	39	80 h

Total de l'unité : 80 h, plus 20 h d'évaluations. Ces heures couvrent les compétences suivantes du référentiel.

- compréhension de documents écrits *[Comprendre]*
- production et interaction écrites *[Appliquer]*

U22 — production orale en continu et en interaction

Preuve — épreuve E22, coefficient **1,5**, orale, 20 min (+ 20 min de préparation).

Matière enseignée	Groupes	Séances	Volume
Langue vivante étrangère A (Anglais)	COM 1	39	80 h

Total de l'unité : 80 h, plus 20 h d'évaluations. Ces heures couvrent les compétences suivantes du référentiel.

- compréhension de l'oral *[Comprendre]*
- production et interaction orales *[Appliquer]*

U3 — Culture économique, juridique et managériale

Preuve — épreuve E3, coefficient **3**, écrite, 4 h.

Matière enseignée	Groupes	Séances	Volume
Culture économique, juridique et managériale (CEJM)	COM 1	39	78 h

Total de l'unité : 78 h, plus 18 h d'évaluations. Ces heures couvrent les compétences suivantes du référentiel.

- analyser des situations auxquelles l'entreprise est confrontée *[Analyser]*
- exploiter une base documentaire économique, juridique et managériale *[Appliquer]*

- proposer des solutions argumentées en mobilisant des notions économiques, juridiques ou managériales et les méthodologies adaptées aux situations proposées <i>[Créer]</i> - établir un diagnostic (ou une partie de diagnostic) préparant une prise de décision stratégique <i>[Créer]</i> - prendre des décisions opérationnelles intégrant les dimensions économique, juridique et managériale <i>[Appliquer]</i> - exposer des analyses et des propositions de manière cohérente et argumentée <i>[Appliquer]</i>			
U4 — Contribution à l'élaboration et au pilotage de la stratégie de communication			
Preuve — épreuve E4, coefficient 5 , écrite (étude de cas), 4 h.			
Matière enseignée	Groupes	Séances	Volume
Contribuer à l'élaboration et au pilotage de la stratégie de communication	COM 1	23	46 h
Total de l'unité : 46 h , plus 15 h d'évaluations. Ces heures couvrent les compétences suivantes du référentiel.			
- prendre en charge la demande de l'annonceur <i>[Appliquer]</i> - élaborer un plan de communication dans un environnement digitalisé <i>[Créer]</i> - piloter un plan de communication <i>[Évaluer]</i>			
U5 — Conception et mise en œuvre de solutions de communication			
Preuve — épreuve E5, coefficient 4 , orale, sur portfolio et dossier, 40 min.			
Matière enseignée	Groupes	Séances	Volume
Concevoir et mettre en œuvre des solutions de communication	COM 1	77	156 h
Total de l'unité : 156 h , plus 2 h d'évaluations. Ces heures couvrent les compétences suivantes du référentiel.			
- mettre en œuvre une veille créative et technologique au service de la demande <i>[Appliquer]</i> - créer des contenus et des solutions de communication <i>[Créer]</i> - produire et diffuser des solutions de communication <i>[Appliquer]</i> - acheter des prestations <i>[Appliquer]</i> - contrôler et évaluer les solutions de communication <i>[Évaluer]</i>			
U6 — Accompagnement du développement de solutions media et digitales innovantes			
Preuve — épreuve E6, coefficient 3 , écrite, 3 h.			
Matière enseignée	Groupes	Séances	Volume
Accompagner le développement de solutions media et digitales innovantes	COM 1	71	148 h
Total de l'unité : 148 h , plus 4 h d'évaluations. Ces heures couvrent les compétences suivantes du référentiel.			
- Collecter, analyser et diffuser des informations sur les évolutions de l'écosystème media et digital <i>[Comprendre]</i> - Construire et positionner une offre media et digitale innovante <i>[Créer]</i> - Accompagner des équipes commerciales dans la valorisation de solutions media et digitales innovantes <i>[Appliquer]</i> - Conseiller les annonceurs dans la mise en œuvre de solutions media et digitales innovantes <i>[Appliquer]</i>			
Ce que nous enseignons en dehors des unités certificatives			
Les seize missions du centre de formation d'apprentis sont abordées à la rentrée , lors de la journée d'intégration — le 15 octobre 2026. Elles ne relèvent d'aucune unité du référentiel : c'est le centre qui se présente, et qui dit à l'apprenti ce qu'il est en droit d'attendre de lui.			

Le profil taxonomique

Où se situent les compétences de cette certification sur la taxonomie de Bloom révisée. Lu sur le verbe de tête de chaque compétence.

Niveau cognitif	<i>Level</i>	Compétences	Part
Comprendre	<i>Understand</i>	10	24 % —————
Appliquer	<i>Apply</i>	20	49 % —————
Analyser	<i>Analyze</i>	3	7 % —
Évaluer	<i>Evaluate</i>	3	7 % —
Créer	<i>Create</i>	5	12 % ——

41 compétences classées.

Le niveau dominant est **Appliquer**, ce qui est attendu d'une certification professionnelle : elle atteste d'une capacité à faire, pas d'un savoir. **11 compétences sur 41** — 27 % — relèvent des trois niveaux supérieurs (analyser, évaluer, créer), qui sont ceux qui distinguent un diplôme d'une simple qualification.

L'alignement des évaluations

Une compétence n'est évaluée que si la tâche d'évaluation sollicite son niveau cognitif. Un travail de conception vérifié par une question de cours n'est pas évalué, il est effleuré. Le tableau compare, unité par unité, le **niveau le plus haut visé** et le **niveau que la forme d'épreuve peut atteindre**.

Unité	Niveau le plus haut visé	Portée de l'épreuve	Verdict
U1	Évaluer	Analyser	écart
U21	Appliquer	Analyser	aligné
U22	Appliquer	Analyser	aligné
U3	Créer	Analyser	écart
U4	Créer	Évaluer	écart
U5	Créer	Créer	aligné
U6	Créer	Analyser	écart

Ce que l'écart veut dire, et ce qu'il ne veut pas dire. L'unité U1 vise le niveau « Évaluer » et son épreuve porte jusqu'à « Analyser ». L'unité U3 vise le niveau « Créer » et son épreuve porte jusqu'à « Analyser ». L'unité U4 vise le niveau « Créer » et son épreuve porte jusqu'à « Évaluer ». L'unité U6 vise le niveau « Créer » et son épreuve porte jusqu'à « Analyser ». Ce n'est pas une non-conformité : la forme de l'épreuve est fixée par l'arrêté, nous ne la choisissons pas. C'est une **indication pédagogique** — sur ces unités, l'évaluation formative en cours d'année doit porter le niveau que l'épreuve finale ne portera pas, faute de quoi personne ne saura si les étudiants l'ont atteint.

Synthèse

Le seuil de ce diplôme n'est pas celui du droit commun de l'apprentissage. L'article L6211-2 fixe 25 % de la durée du contrat — soit 402 heures par an — **sous réserve des règles fixées par l'organisme certificateur**. Pour le brevet de technicien supérieur, le certificateur a fixé son propre volume : **1350 heures pour un cycle de vingt-quatre mois** (article D643-8 du code de l'éducation), proratisé sur la durée réelle du cycle.

Notre cycle court sur 20 mois — de la rentrée du 12 octobre 2026 aux épreuves de juin 2028 — parce que l'article L6222-7-1 du code du travail pose que la durée du contrat « est égale à la durée du cycle de formation ». **Le seuil applicable est donc de 1125 heures sur le cycle**, et c'est à lui que se compare le total repris sous le tableau.

Le seuil étant **de cycle**, il ne se répartit pas par promotion : le tableau ci-dessous donne le volume de chacune, et le total du cycle se lit dessous.

Le **calendrier d'alternance publié** est la référence : c'est lui qui fait foi auprès de l'entreprise. Le planning n'en est que la mise en œuvre, et l'écart entre les deux se lit ci-dessous.

Promotion	Jour de centre	Journées au calendrier	Journées planifiées	Hors jour	Volume
COM 1	jeudi et vendredi	85	85	6	633 h

Total dispensé, toutes promotions : 633 h, plus 55 h d'évaluations.

La colonne **hors jour** compte les journées posées un jour que le calendrier ne prévoit pas. Un écart n'est pas un défaut : les semaines intensives ouvrent les cinq jours, et deux semaines intensives produisent normalement six journées hors rythme. C'est l'ordre de grandeur qui parle.

Le seuil du cycle, ramené à ses 20 mois, est de **1125 h** — c'est à lui que se compare le parcours d'un apprenti sur l'ensemble de son cycle. Les promotions ci-dessus totalisent **688 h** évaluations incluses — c'est ainsi que le volume d'un BTS se compte —, soit un écart de **-437 h**. Deux promotions d'une même année ne sont pas le parcours d'un même apprenti : ce total vaut projection du cycle à maquettes constantes.

Article [D643-8](#) du code de l'éducation, en vigueur depuis le 25 mai 2020 — « La durée de la formation dispensée en centre de formation d'apprentis, nécessaire à la préparation du brevet de technicien supérieur par la voie de l'apprentissage, est **au moins égale à 1 350 heures** [...] En cas de réduction de la durée du contrat d'apprentissage [...] à un an, cette durée de formation ne peut être inférieure à **675 heures**. » La réduction s'étendant de six mois à deux ans s'applique *prorata temporis*. Ce seuil est celui que l'article L6211-2 réserve aux « règles fixées par l'organisme certificateur », et son non-respect « constitue un motif empêchant l'inscription aux examens, la présentation aux épreuves et l'obtention du diplôme » (FAQ apprentissage, ministère de l'Éducation nationale, août 2025).

Article [L6211-2](#) du code du travail — la durée de la formation ne peut être inférieure à **25 % de la durée totale du contrat**, *sous réserve des règles fixées par l'organisme certificateur*. La conversion en heures est celle de l'administration : le respect de la règle « est apprécié sur la base d'une durée annuelle [...] sur la base de la durée légale de travail de 1607 h par an, la durée annuelle de formation ne devra pas être inférieure à 402 h », adaptée ensuite à la durée du contrat.

Deux précisions utiles en contrôle : les heures suivies en centre **avant la signature du contrat** (article L6222-12-1) et celles du **contrat précédent en cas de rupture** se comptabilisent dans ces 25 %. Et l'ancienne référence de 400 heures annuelles n'a plus cours depuis 2018.

Une promotion écartée de ce tableau

COM 2 — MSB n'ouvre pas cette deuxième année — elle est portée par Épinay. Les cinq journées présentes au planning sont résiduelles, et l'une d'elles porte plus de onze heures de cours, ce qu'aucune journée ne doit faire. Ses 5 journées et 44 h ne sont donc comptées nulle part ci-dessus.

Ce que ce tableau ne dit pas

- **Le cycle reste en deçà du seuil de 1125 heures.** Les promotions ci-dessus totalisent 688 h évaluations incluses, soit 437 h de moins. À 8 heures par journée — le maximum atteignable — le seuil demande **141 journées** sur le cycle. L'écart se règle donc au calendrier, non au planning.
- **La grille horaire nationale n'y figure pas.** Elle vise la formation initiale sous statut scolaire ; la mettre en regard de nos volumes exposerait comme un manque un écart qui est normal en apprentissage, où une partie du temps se passe en entreprise.
- **Le volume est celui du planifié**, arrêté à la date d'édition. Les séances annulées en sont exclues ; les séances non encore tenues y sont.